

MAIRIE DE SAINT ANDRE FARIVILLERS

Séance du 20 mars 2025 18H30

L'An deux mille vingt-cinq le 20 mars à **18H30** le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réunie en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur COMMELIN Hervé, Maire.

PRESENTS : Mmes LEGRAS-DELANNOY Sandrine, COPPE Emmanuelle, LEVASSEUR Chantal, SEGUIN Laurence, LESEUTE Emilie, DUCATEL Céline Mrs SELLIER François, , GUERBIGNOT Jérémy, LAQUERRIERE François, Pierre, HERMAND Frédéric, QUAEGBEUR Pierre,

ABSENTS : Mme DESVOGES Sandrine (pouvoir Leseute Emilie) ; Mrs LEGRAND Gary ; WYKURZ Marc Antoine

Secrétaire de séance : Mr GUERBIGNOT Jérémy

ORDRE DU JOUR

- Lecture compte rendu
- compte administratif et affectation du résultat,
- compte de gestion,
- vote des taux
- vote des subventions aux associations, voyage scolaire
- Budget primitif 2025
- Questions diverses

Objet : Compte administratif 2024

Les Membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adoptent à l'unanimité LE COMPTE ADMINISTRATIF 2024, présenté par Mme LEVASSEUR Chantal qui se résume ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

FONCTIONNEMENT

- Dépenses	383 491.26 €
- Recettes	428 223.37 €
Résultat	+ 44 732.11
- exercice précédent	59 621.01 €
<i>Résultat de clôture</i>	
Excédent (A)	104 353.12 €
Affectation en réserves au 1068	- 10 773.84 €
Excédent (A)	93 579.28 €

INVESTISSEMENTS

- Dépenses	103 241.03 €
- Recettes	32 076.98 €
Résultat	- 71 164.05
- exercice précédent	53 926.16 €
Excédent (B)	- 17 237.89 €

RESULTAT DE CLOTURE EXERCICE 2024 (A + B)

Excédent 76 341.39

Objet : Compte de gestion 2024

Après avoir lu et comparé le compte de gestion avec les comptes de la commune, Le conseil municipal constate que ceux-ci sont identiques en tous points décide après en avoir délibéré de l'accepter à l'unanimité

Objet : vote des taux

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que tous les ans il doit statuer sur une augmentation des taxes ou non.

Les taux pour 2025 seront les suivants :

- taxe foncier bâti : 35.54
- taxe foncier non bâti : 35.07
- taxe d'habitation : 13.11

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité le vote de ces taux identiques aux années précédentes

Objet : Subventions 2025

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'attribuer les subventions comme suit :

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS		2025
les anciens combattants	:	200 €
Fanfare		400 €
LASAF Subvention de fonctionnement :		800 €
ADMR :		100 €
Froissy Athlétic Club		160 €
Collège de Froissy stage de survie	2 enfants	100 €
Collège séjour a l'étranger	9 enfants	450 €
Ecole sacre cœur voyage	1 enfant	50 €

Objet de la délibération : Demande de subvention pour les voyages scolaire du Collège Gérard Philipe

Mr le maire informe le conseil municipal que la mairie a reçu un courrier de demande de subvention pour deux voyages, un en Italie et l'autre à Dublin ainsi que pour le séjour pleine nature

L'intérêt de ces sorties est de favoriser la cohésion et de favoriser la découverte d'autres pays

Chaque années le collège nous adresse la liste des enfants du village participant à ces voyages

Le conseil municipal après en avoir délibéré émet un avis favorable au versement d'une participation de 50 € par enfant participant aux voyages chaque année selon la liste donnée par le collège

Le conseil municipal autorise la trésorière de Saint just en chaussée à verser cette somme au collège Gérard Philipe

Objet : Budget primitif 2025

BUDGET PRIMITIF 2025 :

FONCTIONNEMENT :

Les Dépenses et les Recettes sont équilibrées à 460 904.39. €

INVESTISSEMENT :

Les Dépenses et Recettes sont équilibrées à 215 237.89 €

Questions diverses :

Commelin H. : une demande a été faite auprès de la mairie pour utiliser le haut de la carrière pour faire du Airsoft, celle-ci est acceptée contre l'entretien des lieux.

Un habitant de Farivillers a fait une lettre pour demander de faire quelque chose sur la vitesse excessive sur l'axe Campremy-Farivillers. Difficile de faire quelque chose sur un axe départemental. Nous engageons aux civismes des automobilistes sur le respect des limitations.

Le marquage routier sur cet axe s'efface également, celui-ci est à la charge du département.

Quelques panneaux routiers sont abîmés, ceux-ci seront remplacés au besoin.

Une réunion pour le Pan Local d'Urbanisme intercommunale sera faite avec CCOP

Coppe E. : propose l'ensemble des manifestations du comité des fêtes : une journée «Nettoyons la nature » réalisée un samedi après-midi ; un loto au profit du Telethon le 6 décembre, 2000€ d'avance sont demandés pour avancer les lots et le tout nécessaire à l'organisation ; le repas des aînés le 29 novembre avec le même traiteur mais une nouvelle animation ; une marche avec un goûter à la fin de celle-ci pour Octobre rose ; une soirée pour le spectacle Souffle de la terre à Ailly/Noye en septembre avec un tarif groupe et une participation de la commune à hauteur de la moitié du prix.

Un calendrier avec l'ensemble des dates va être réalisé prochainement.

Concernant le fleurissement, vu le peu de participation au concours l'année dernière, nous arrêtons celui-ci et conservons le budget pour mieux fleurir la commune.

Delannoy S. : demande où en est le balayage des trottoirs. Un roulement entre les hameaux a été mis en place pour cela.

Laquerrière F. : demande de nouveau l'installation d'une petite rambarde le long des petites marches dans le cimetière.

Il demande où en sont les aménagements de sécurité routière, ils vont être réalisés prochainement.

Il signale que des tirs de feux d'artifice depuis la salle polyvalente ont surpris plusieurs personnes. Une notification d'interdiction va être rajoutée dans le règlement intérieur de location de salle.

Il demande si M. le Maire se représente aux prochaines élections municipales, la réponse est « oui ».

Il informe que certains stationnements sont gênants sur les trottoirs, des rappels vont être faits.

Sellier F. : il demande que l'un des bancs dans l'église soit scellé, car celui-ci bouge lorsque l'on s'appuie dessus, au risque de tomber.

Guerbignot J. : demande que les marquages au sol (passages piétons ; bandes jaunes de stationnement ; emplacement arrêt de car...) soient refaits, car ceux-ci commencent à s'effacer. Ils seront refaits en même temps que les travaux de trottoirs.

Il demande si un appel aux gendarmes peut être refait pour le stationnement dangereux lors des sorties d'école, un appel va être refait. Il demande le coût d'une installation de vidéo-surveillance pour la commune au vu des nombreux vols, dégradations, etc. qui se sont passés... À voir pour le coût avec d'autres communes, voire communautés de communes.

Hermant F. : demande que les infos pour les coupures d'eau soient mieux notifiées.

Il déplore de trop nombreuses déjections canines sur les trottoirs de Bois-l'Abbé... Nous comptons sur le civisme de la population pour faire attention à cela.

Publics : ils déplorent des problèmes de vitesse excessive sur Hedencourt et Farivillers... Nous ne pouvons malheureusement pas remédier facilement aux problèmes, étant donné que les routes sont des départementales.

Fin de séance 20 h 25.